

Actualités

de la section Paris 5ème - 13ème

n° 76 - février 2018

UN DEBAT RECURRENT

Nous avons invité Eliane Viennot pour notre réunion du 14 juin. Elle interviendra sur le thème « Droits de l'homme » ou « Droits Humains » ? La section envisage en outre de soulever la question du nom de la LDH lors du congrès 2019 à travers un projet de résolution.

Nous vous proposons de prendre connaissance de l'argumentaire développé par Jean-Marie Coquard, que ce sujet passionne :

La proposition de changer l'expression « Droits de l'Homme » est souvent caricaturée, ce serait futile, secondaire, etc. comme souvent lorsqu'il s'agit de droits des femmes... (vous aurez tout après la révolution !). Il y a une certaine inertie liée à une étonnante hiérarchie des luttes, les classiques « vous n'avez pas mieux à faire ? », « il y a des inégalités salariales et du viol, pourquoi s'occuperait-on du langage ? », « et en plus en Arabie Saoudite ... » fonctionnent comme des arguments pour ne rien faire en France. Au sein de la LDH en particulier, il y a le poids de l'histoire et de la référence à la Déclaration des droits de l'Homme et du citoyen de 1789. C'est autant un argument pour un maintien du terme (un ancrage historique dans les belles valeurs d'émancipation de la Révolution et de la République) qu'un argument pour le changement, l'esprit critique des Lumières nous permet de mieux comprendre aujourd'hui les limites des textes d'alors, Olympe de Gouges ne me contredirait pas.

Dans quel cadre l'expression doit-elle être changée ? L'analyse féministe qui est faite de la société est celle du patriarcat : on constate une domination des hommes sur les femmes, une hiérarchie du masculin sur le féminin, à travers des inégalités de salaires, des violences sexuelles, l'accès aux postes de pouvoir, la dévalorisation de certains métiers, un enseignement différencié, des stéréotypes genrés, etc. Autant d'éléments qui réduisent la liberté, qui mettent les femmes dans des petites cases, qui empêchent l'égalité (le patriarcat met aussi les hommes dans des cases, mais ces cases sont plus grandes et plus confortables).

L'important ici est que cette domination, comme le racisme par exemple, est un système : les éléments énoncés s'appuient les uns sur les autres, se renforcent et se perpétuent. Une précarité économique est un moteur de l'entrée en prostitution (affaire du Carlton de Lille), et inversement une violence sexuelle commise dans un monde professionnel où les hommes occupent les postes de pouvoir sera difficilement dénoncée et punie, sans un soutien collectif (affaires Baupin, MJS..., merci aux espaces non-mixtes !). Position différenciée dans l'entreprise liée à la dévalorisation des métiers féminins ou au manque de reconnaissance de certaines tâches considérées comme naturelles, qui font que les salaires de ces métiers sont plus faibles, le mauvais partage des tâches domestiques favorise le temps partiel des femmes et donc leur précarité etc. Tout se tient.

Le patriarcat est un système de domination qui sera aboli par l'utilisation simultanée de multiples leviers. En féministe radical (radical renvoie à racine, la racine du problème est le système, et pas seulement les problématiques déconnectées les unes des autres), les questions de sexualité m'apparaissent être des gros leviers. Les questions économiques sont probablement les principaux moteurs de la perpétuation du système et donc un autre levier à actionner. La langue est aussi un de ces leviers, peut-être un plus petit levier, quoique c'est un outil fondamental du quotidien, mais en tant qu'élément du patriarcat, elle doit être questionnée.

La langue enregistre et participe en effet à la perpétuation du patriarcat, elle ne s'est pas construite en-dehors de la société et n'est pas naturelle. Par exemple, le mot « autrice » (un joli mot du XVI^e siècle) a été supprimé de la langue française par l'Académie Française quand celle-ci a considéré au XVII^e siècle qu'il était inconvenant pour les femmes d'écrire au public. Initié

par Christine de Pisan, le terme « matriloin », l'héritage des mères, est quant à lui tombé en désuétude après quatre siècles d'usage, renvoyant cette famille de mots au mariage, le patrimoine prenant le sens d'héritage commun à tous (et à toutes?).

La langue française a enregistré la domination masculine à la fois dans son vocabulaire (comparer les connotations de cuisinier / cuisinière, maître / maîtresse, entraîneur / entraîneuse...) mais aussi dans sa construction (le masculin l'emporte sur le féminin dans la conjugaison des adjectifs). Comme dans le reste de la société, le masculin est hiérarchiquement au-dessus du féminin et il ne joue pas le même rôle. Comparons l'anglais he/she/it avec le français il/elle, le « il rains » avec son neutre bien défini et le « il pleut » où le masculin joue le rôle du neutre et de l'universel. On ne dit pas non plus « quelle heure est-elle ? » ni même « quelle heure est-on ? » en français. L'anglais est ici plus nuancé. C'est digne du 1984 d'Orwell : supprimer des mots ou enlever les nuances d'une langue est une manière de brider une lutte d'émancipation. On s'habitue à la féminisation, de la même façon qu'on s'est habitué à rendre invisible ou inaudible le féminin.

On retrouve donc la question de l'universel qui est finalement masculin, et qui renvoie par contraste le féminin au particulier. C'est un invariant de l'analyse féministe (Simone de Beauvoir, Françoise Héritier...). On a fait en France pendant un siècle un suffrage tellement universel qu'il était réservé aux hommes. Les violences masculines à l'encontre des femmes et des filles sont « des affaires de bonnes femmes » (selon le mot d'un député à propos de l'affaire Baupin), avec des budgets ridicules en conséquence dans les politiques publiques.

Et donc pour tout cela « Droits de l'Homme » est problématique. Il participe de l'invisibilité des femmes et perpétue l'universel masculin. Par quoi le remplacer ? La proposition classique est celle de « Droits humains ». Elle ne me convient pas : tous les droits sont humains, sauf si on veut parler de droit divin, ce qui n'est pas trop ma tasse de thé politique, ou de droits des animaux... autant de droits qui déconnectent les droits de la citoyenneté. De plus, c'est une traduction littérale de l'anglais « human rights » qui passe sur les connotations de l'anglais.

En 1936, lors de son congrès de Dijon, la LDH proposait un excellent complément à la déclaration de 1789, en particulier pour faire entrer les droits économiques, sociaux et culturels. En son article premier, nos prédécesseurs – et prédécesseuses ! – écrivaient : « **Les droits de l'être humain s'entendent sans distinction de sexe, de race, de nation, de religion ou d'opinions.** ». J'en fais ma source de proposition. Toutes choses égales par ailleurs, c'est mieux que le « Les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits » de la déclaration de 1789, Peut-être est-ce René Cassin qui a proposé en 1948, à la suite du congrès de 1936, la version « Tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits » sans pour autant aller jusqu'à la nommer Déclaration universelle des droits de l'être humain.

Cela ne changera pas tout, et ne suffira pas à mettre fin au patriarcat, c'est évident. Mais on ne saurait mettre fin à une domination sans aller chercher les ressorts de sa perpétuation.

Jean-Marie Coquard

Eliane Viennot est professeure émérite de littérature française de la Renaissance à l'Université Jean Monnet (Saint-Etienne) et membre honoraire de l'Institut universitaire de France (2003-2013). Spécialiste de Marguerite de Valois et d'autres «femmes d'Etat» de la Renaissance, elle s'intéresse plus largement aux relations de pouvoir entre les sexes et à leur traitement historiographique sur la longue durée. Militante féministe depuis les années 1970, elle s'est notamment investie dans les campagnes pour le droit à l'avortement, pour la parité, et pour l'institutionnalisation des études féministes (ou «de genre»). Elle travaille également aux retrouvailles de la langue française avec l'usage du féminin.

<http://www.elianeviennot.fr>

Le cinéma La Clef avec lequel nous avons un « partenariat » depuis plusieurs années est menacé de fermeture définitive le 31 mars 2018.

Une pétition est en ligne

https://secure.avaaz.org/fr/petition/Comite_dEntreprise_de_la_Caisse_dEpargne_dIle_de_France_Sauvons_le_Cinema_La_Clef_a_Paris_menace_de_fermeture_definitive/edit

SIGNEZ !

LOGEMENT

Des nouvelles du collectif : « Vive l'APL »

Le collectif s'est à nouveau réuni le 2 février : signal fort, le président de l'USH (Union Sociale de l'Habitat, qui fédère l'ensemble des bailleurs sociaux, publics et privés) était présent. Présente également, une représentante du Conseil national de l'Ordre des architectes qui envisage de rejoindre le collectif. La plupart des organisations membres du collectif étaient représentées. Pour la LDH, nous étions trois du GT logement.

Il a été fait un bilan de la mobilisation de cet automne contre la Loi des finances 2018 et la baisse des APL : la loi des finances a programmé une économie sur les APL pour 2019 puis 2020 de 3,2md d'euros, dont 1,5 md pour la RLS (ponction sur les bailleurs HLM), 400 millions pour la baisse de 5€, 200 millions sur le gel des APL à partir du 1-10 2018, 900 millions sur un changement de calcul sur les ressources des allocataires et 200 millions d'économies sur les APL accession.

Il faut y ajouter une augmentation de la TVA sur la production de logements sociaux à 10%, mesure annoncée comme limitée dans le temps, mais qui risque évidemment d'être pérennisée.

Cette ponction sans précédent, ajoutée à l'obligation pour les organismes HLM de vendre en bloc (donc à qui ?) 1% de leur patrimoine pour financer travaux et constructions pourrait avoir de nombreuses conséquences, dont :

- « Des ghettos de pauvres ».
- Un coût pour les locataires direct et indirect (entretien et réhabilitations moindres).
- Une tendance à la financiarisation des organismes (appel à des capitaux privés pour la production de logements neufs).
- Une baisse, déjà visible en 2017, de production de logements sociaux et très sociaux.

Or, le gouvernement affirme vouloir privilégier une politique de « Logement d'abord » (par opposition à l'hébergement, dont le coût financier mais aussi social, est à long terme, supérieur). Mais pour cela, il faut d'abord des logements !

La mobilisation, d'une ampleur sans précédent en termes de nombre d'organisations présentes, a été décevante. En particulier, les locataires ne se sont pas sentis concernés. Elle s'est heurtée à une grande détermination du gouvernement de réformer dans le sens libéral. Malgré tout, « le collectif est un petit caillou dans la chaussure du gouvernement » qui en tient compte dans sa stratégie de division (entre familles de bailleurs sociaux etc.) et de communication (brouillage, double langage) pour limiter la mobilisation.

La Loi Logement en préparation, dite loi ELAN, semble aller dans le sens d'une précarisation des locataires privés (à travers un bail de très courte durée dit « mobilité »), d'une baisse de la qualité (simplification des normes). Il est trop tôt pour faire le bilan de cette loi et on ignore dans quelle mesure le processus dit « Conférence de consensus » organisé par le Sénat l'impactera.

Le collectif décide de poursuivre la mobilisation contre les baisses programmées des APL, contre la financiarisation du logement social, en s'efforçant d'en analyser les conséquences et en communiquant pour démasquer le double langage du gouvernement.

Soutien aux manifestations du DAL.

La section était présente pour soutenir les manifestations organisées par le DAL, dans le 5ème et le 13ème demandant la réquisition d'immeubles publics vides pour y loger les sans-abris et rappelant la promesse faite par Macron qu'il n'y aurait plus personne à la rue le 31 décembre 2017 :

- Le 1^{er} janvier, devant l'hôpital militaire désaffecté du Val de Grâce.
- Le 14 janvier, square Marie Curie (bd de l'Hôpital) devant un immeuble appartenant à la société d'HLM de la SNCF, vide en attendant la démolition. Il semble qu'à la suite de cette manifestation, un accord d'occupation ait été conclu avec la SNCF.

Christine Borzellino

XXXX

Mobilisation locale contre le projet de loi asile/immigration, c'est parti !

A l'invitation de la section LDH Paris 5/13 et de la Cimade Gobelins, un collectif Paris 5/13 s'est mis en place fin janvier avec comme objectifs : lutter contre les orientations inquiétantes du futur projet de loi Asile/immigration mais aussi contribuer à la démarche initiée par les Etats généraux des migrations, notamment dans le but de "changer de regard sur les migrations". Ce collectif, qui a vocation à regrouper des associations, des syndicats et des citoyens, a pour le moment retenu deux actions :

- rencontrer les députés des 5ème et 13ème arrondissements
- organiser deux réunions publiques: une première réunion publique sur le projet de loi "Asile/Immigration" le 20 mars à la mairie du 13ème; une seconde réunion publique fin mai autour du thème: "changer de regard sur les migrations"

Le collectif entend diffuser le plus largement possible ses positions pour animer localement le débat sur les questions liées aux migrations.

XXXX

Mai 68 c'était il y a 50 ans ...

On peut écouter : <https://www.franceculture.fr/emissions/linvite-des-matins/comment-commemorer-mai-68>

et lire : « [Mai 68 un pavé dans leur histoire](#) » par [Julie Pagis](#) - Presses de Sciences Po, 2014

XXXX

Un message du Gisti :

Des exilés à la rue occupent la fac de Paris 8

Une occupation par des exilé.e.s à la rue et leurs soutiens est en cours actuellement à l'université Paris 8 à Saint-Denis. Le Gisti soutient leur lutte.

En effet, cette initiative se situe dans un contexte où, depuis des années, des milliers d'exilé.e.s sont maltraité.e.s par les autorités et sont contraint.e.s de vivre à la rue.

Depuis plus de vingt ans, les gouvernements successifs perpétuent une politique de mise à l'écart et d'exclusion. Ces milliers de personnes qui, malgré tous les obstacles, souvent au risque de leur vie, ont réussi à atteindre la France, voient leurs droits les plus fondamentaux foulés aux pieds. Ils et elles sont relégué.e.s, maintenu.e.s dans la précarité, violenté.e.s, enfermé.e.s, expulsé.e.s parfois vers des pays où ils et elles sont en danger de mort.

Les nouveaux centres dits « d'accueil » créés ces derniers mois en région parisienne (à la porte de La chapelle, à Cergy ou Ris Orangis) n'ont de centres d'accueil que le nom mais fonctionnent comme des centres de tri : ils ne sont qu'une première étape avant que les exilé.e.s ne soient dispersé.e.s, isolé.e.s et rendu.e.s moins visibles, le temps d'organiser leur expulsion (voir



A lire les nombreuses contributions on est évidemment très loin d'un consensus : Bouygues Immobilier demande de « simplifier » les normes de sécurité incendie ! D'autres promoteurs s'élèvent contre les obligations de mixité sociale ou dénoncent la concurrence « déloyale » des organismes de logement social qui, selon eux, ne devraient loger que les plus démunis. Bien sûr, plusieurs des membres du collectif APL ont apporté leur contribution. Pas sûr que cela ait un impact sur la loi.

le dossier sur le site du Gisti sur [les campements d'exilés en région parisienne et sur les nouveaux centres d'hébergement coercitif](#)).

Celles et ceux qui réussissent à y échapper se retrouvent très vite de nouveau sans droit au séjour ni droits sociaux et viennent grossir le nombre de gens qui dorment à la rue.

Cette politique est une politique du rejet et non de l'accueil. Personne n'est dupe. Il nous appartient à tous de la contester. C'est ce qu'ont déjà fait plus de 400 organisations affirmant qu'elles sont « fermement décidées à promouvoir un changement radical qui mette un terme à ces politiques migratoires aux conséquences humaines dramatiques ». Elles ont pris l'initiative de susciter la mise en place d'États généraux destinés à « faire ressortir des revendications communes et des propositions concrètes pour une autre politique migratoire, respectueuse des droits fondamentaux ». « [L'humanité de demain se construit par l'accueil des migrants aujourd'hui](#) ».

XXXX

AGENDA MILITANT :

- **le vendredi 9 et le samedi 10 février** : colloque "Une vraie alternative à l'enfermement des enfants : la liberté" organisé par SNPES-PJJ/FSU, le Syndicat de la magistrature, l'Observatoire international des prisons et le Syndicat des avocats de France. Soutenu par la LDH, ce colloque se déroulera à la Bourse du travail de Paris, salle Hénaff. Entrée gratuite sur simple inscription à cette adresse : colloquejusticedesenfants2018@gmail.com

- **samedi 10 février de 14h30 à 17h30** : la section **Paris 10/11** organise au Point Éphémère (200 quai de Valmy 75010) une réunion publique sur le thème : « Comment trouver des terrains communs et de nouveaux outils pour l'antiracisme ? ». L'objectif de cette réunion est de partager notre compréhension du paysage actuel en regard des évolutions des trente dernières années afin de dégager un consensus et des regards croisés. Nous prévoyons de la faire se dérouler en trois temps: une présentation de la problématique par Boudjemaâ Dahmane, président de la section et un exposé de Patrick Simon, socio-démographe à l'INED, un travail en ateliers et une restitution.

- **samedi 10 février à partir de 17h** : Le Collectif pour les Droits et Libertés en Turquie organise un concert de Solidarité pour les droits et les Libertés en Turquie. A la Salle Olympe de Gouges (15, rue Merlin – 75011 PARIS, Métros : Père Lachaise ou Voltaire)

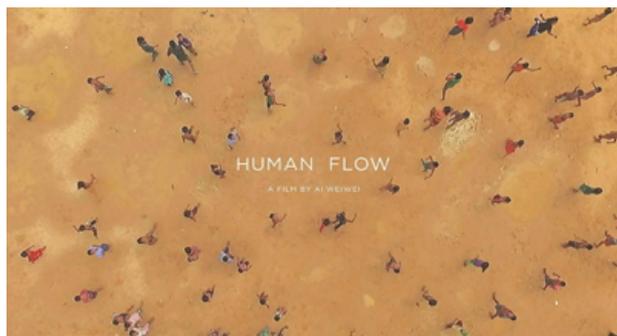
- **dimanche 11 février à 11h**, au Majestic Bastille (2 bd Richard Lenoir – M° Bastille) *Mémoires d'un condamné* de Sylvestre Meinzer, dans le cadre des ciné-droits de l'Homme de la Fédération de Paris de la LDH ; p'rojection suivie d'une rencontre avec la réalisatrice et Bernard Teper, co-animateur du Réseau Education Populaire (REP), membre du comité de rédaction du journal *Respublica* et du conseil scientifique d'Attac

XXXX

La LDH SOUTIENT :

Human flow, de Ai WeiWei

« Je suis cette mer entrée dans un vase » : cette citation d'un poète iranien parmi d'autres, nombreuses et belles, qui font écho aux images d'Ai Weiwei



dans le documentaire *Human flow*, pourrait presque résumer la démarche de celui-ci : embrasser dans leur globalité les crises migratoires de diverses origines, pour s'interroger et interroger les spectateurs sur les réponses que la société mondialisée pourra proposer.

Tourné sur une année dans vingt-trois pays, pays d'exil ou pays d'accueil, qui vont de la Grèce à la Birmanie, en passant par le Kenya, le Bangladesh, la Palestine, la Turquie, le Mexique, la France, *Human flow* s'attache à diverses trajectoires d'hommes, de femmes, de familles qui ont quitté les lieux où ils vivaient pour fuir les guerres, les persécutions, les gangs mafieux, la sécheresse, la faim, et chercher la sécurité, l'Europe étant une des premières destinations où ils pensent trouver asile. (...)

Vous pouvez lire la suite de cet article très complet écrit par Dominique de Lapparent dans le dernier numéro de LDH info (n° 283).

Et allez voir *Human flow* !

XXXX

Marianne Wolff est allée voir « *Pentagon papers* » de Steven Spielberg (titre américain : « *The post* »)

Le film commence abruptement par une scène de guerre au Vietnam, vécue du côté d'une troupe de GIs et suivie par un journaliste « embarqué » et choqué. Guerre au Vietnam, manifestations aux États-Unis, en France, souvenirs d'avant et après 68...

Là, on est au début des années 70, Nixon est à la Maison Blanche, la guerre s'enlise, le journaliste récupère et photocopie les 7 000 pages d'un rapport commandé en 67 par Mac Namara, alors secrétaire d'état à la défense de Johnson ; un Président qui avait relancé la guerre en envoyant ses B52, les fortresses volantes, larguer leur tapis de bombes sur le Vietnam. Et le *New York Times* en publie des extraits. Censuré d'emblée, c'est le *Washington Post* qui va prendre le relais. On est au cœur des réflexions, hésitations, recherches... de la direction et des journalistes du *Post*, avec des enjeux parallèles : la directrice du journal parviendra-t-elle à s'imposer dans un monde masculin ? le journal parviendra-t-il à imposer ses choix malgré le poids des banquiers ? La proximité entre le monde journalistique et le monde politique va-t-elle bloquer la publication ? la liberté de la presse, qui est celle de publier des infos et de ne pas avoir à en divulguer ses sources, va-t-elle s'imposer ? Des sujets encore bien d'actualité !

Finalement des extraits du rapport sont publiés, mettant en lumière l'acharnement des gouvernements successifs à continuer une guerre meurtrière qu'ils savent perdue. Et la Cour Suprême lève la censure et réaffirme le droit à la liberté de la presse, inclus dans le premier amendement de la constitution américaine.

Voilà ; ce n'est pas un immense film mais on est pris dans cette course à la publication. Et quel régal de voir la confection d'un journal à l'ancienne, avec les caractères qui s'alignent, les presses, les rotatives et toutes ces autres machines dont je ne connais pas les noms.

Et puis, il y a Meryl Streep et Tom Hanks, un grand duo.

A découvrir, un videoblog :

"Osons causer", blabla d'intérêt général

sur site : <http://osonscauser.com>

ou sur youtube :

<https://www.youtube.com/channel/UCVeMw72tepF1Zt5fvf9QKQ>

LES EMISSIONS SUR RADIO LIBERTAIRE 89.4 FM

Chaque mois, une section de la Ligue des Droits de l'Homme est invitée à construire une émission de deux heures, diffusée le vendredi dans le cadre de "L'invité du vendredi" de 19h à 21h.

Radio Libertaire stocke maintenant ses émissions en MP3 sur son site.

Depuis le 7 juillet la section Paris 5/13 propose : *Les communs, un nouvel universalisme ? Une nouvelle utopie ?*

Vous pouvez l'écouter facilement en utilisant ce lien :

<https://hearthis.at/esk75-pr/les-communs-un-nouvel-universalisme-ldh-5-13>

Alain le Mouël nous a quittés à la fin du mois de janvier.

Voici les quelques mots prononcés par Marianne Wolff à la cérémonie d'adieu à Alain Le Mouël, au nom de la section.

« Je parle ici au nom de la section Paris 5/13 de la ligue des droits de l'homme dont Alain était partie prenante depuis de nombreuses années. Pendant plusieurs années, participant à l'animation de la section, Alain y a assuré notamment la fonction de trésorier et de suivi des adhérents. Ce qui n'est pas une mince affaire, celles et ceux qui l'ont remplacé en savent quelque chose ! Alain a assuré cette fonction avec la disponibilité et la rigueur dont nous l'avons vu faire preuve dans toutes ses actions. Nous étions toutes et tous habitués à sa grande discrétion, aussi à cet aspect presque intrigant d'Alain, silencieux dans son coin, et qui subitement pouvait prendre la parole avec force et pertinence ; il nous surprenait par ses analyses lumineuses, dépourvues de tout dogmatisme, pleines de bon sens au contraire, et qu'on sentait résulter d'une profonde réflexion et d'une grande capacité d'écoute... malgré nos discussions souvent très animées !

A titre plus personnel, quand je passais en voisine chercher des documents ou autres, je le trouvais souvent plongé dans un journal ou dans un bouquin. Mais il nous accueillait toujours. Un jour, c'était un bouquin de maths (cela devait être souvent le cas, je suppose !), nous s'en avons discuté et il m'a parlé avec passion de ce qu'il lisait. Rentrée chez moi, je me suis plongée à mon tour dans Internet pour réviser ces connaissances bien lointaines. Il avait su me communiquer sa flamme... tout comme il savait aussi nous intéresser aux rapports financiers qu'il nous présentait tous les ans avec pédagogie... et humour!

Pour terminer ces très brefs souvenirs, je voudrais, avec les autres membres de l'équipe d'animation de notre section, rappeler combien Jocelyne est demeurée à ses côtés et l'a soutenu notamment ces derniers temps, tout en essayant de rester autant que possible présente à ses propres activités. En juin de l'année dernière, nous avons regretté leur absence à tous deux au congrès de la LDH à Grenoble. Ils avaient toujours été là, ensemble, lors de cet événement biennal, à Reims, à Niort, au Mans ou ailleurs.

Alors Alain, nous ne savons pas ce que tu aurais pensé de ces quelques mots, tu les aurais sans doute accueillis avec ironie, mais c'est un adieu plus qu'amical que nous t'adressons avec beaucoup de tristesse

Et à toi, Jocelyne, nous disons « à bientôt ».

XXXX

Témoignage d'affection pour Alain Le Mouël
de Bernard Haumont et Sylvie Clavel

La première fois où nous avons rencontré Alain, en 2010, a été pour nous déterminante, un moment fort qui nous entraînera dans un engagement dans la LDH, devenu ardent et important depuis dans notre vie.

Intéressés mais encore hésitants, nous avions pris contact pour en savoir plus avant de nous décider, éventuellement, à adhérer à la Ligue : un coup de fil, un rendez-vous donné gentiment dans un bistrot près de chez nous par un certain Alain Le Mouël. C'est justement cette attention et sa très grande gentillesse qui nous ont tout de suite touchés.

Nous ne nous connaissions pas, mais outre toutes les informations sur la Ligue, la section 5-13, son histoire, son état d'esprit et ses formes de militantisme qui étaient l'objet premier de ce RV, le dialogue s'est engagé très vite sur des questions de fond, en toute confiance. Alain, le regard curieux et bienveillant, modeste, discret, à l'allure de poète avec ses cheveux en bataille, répondait à nos interrogations avec une précision, une finesse et une acuité d'analyse politique tout à fait remarquables et, signe de grande qualité, dans des termes limpides. Nul emballement militant qui aurait été prégnant, pas d'insistance, juste le souci de la vérité de l'échange, quitte à partager des interrogations sans réponse, et le respect de notre décision.

Ce rendez-vous était devenu une rencontre.

Nous avons tout de suite compris que nous étions devant un homme de valeur et que nous pourrions trouver dans cette section un lieu pour parler librement des questions de société et de politiques des Droits de l'Homme qui nous traversaient depuis si longtemps.

Par la suite, dans nos réunions comme en aparté, ses avis, souvent sous forme de questions, donnés sans bruit, sans polémique mais sans fard, ont toujours été éclairants. Alliés au sain réalisme plein d'humour de Jocelyne remettant beaucoup de choses à leur place, ces avis participaient pour l'équipe d'animation accueillie généreusement chez eux, du plaisir des échanges.

Quel régal, alors qu'il était devenu trésorier de la section, de l'entendre présenter un rapport financier où les chiffres n'étaient donnés qu'en illustration d'une pensée véritablement politique !

Comme nous avons regretté de voir sa santé décliner et l'empêcher de participer. Rien à côté du sentiment d'avoir perdu un ami et de la tristesse du jamais plus qui nous envahissent aujourd'hui.

Bernard et Sylvie

prochaine réunion de section

jeudi 15 mars

Thème de la réunion : "L'hébergement" avec un représentant de la Fédération des acteurs de la solidarité (ancienne FNARS)

à 20 h à la Maison des Associations,
11 rue Caillaux - 75013 - M° Maison Blanche

Permanence d'aide et d'information juridique des étrangers:

le samedi matin de 10h à 12h à la Maison des Associations, 11 rue Caillaux - 75013

contact : Jules-mathieu Meunier julesm.meunier@yahoo.fr

06 41 67 35 06

Permanence étudiants étrangers (RUSF/LDH)

vendredi de 17h30 à 19h30 en salle B903, au 9e étage dans le centre PMF, 90, rue de Tolbiac, 75013.

rusfparis1@gmx.fr

RESF

Permanences:

tous les samedis de 10h à 12h

les 2ème et 4ème sur rendez-vous mercredis de 15h à 17h à la Maison des Associations, 11 rue Caillaux - 75013

contact : jvaudenay@gmail.com -

Groupe Etudiants:

contact :

Hadrien : hadrien-12@live.fr

Diffusion des tracts:

Actuellement :

marchés Blanqui - Mouffetard et Maison Blanche, le dimanche matin, et d'autres, selon actualité et disponibilités - autres lieux selon les contenus traités

Contact : Germaine Grinspan - saxifrage5@orange.fr

Ligueurs au prétoire:

Contacts :

Alice Bertin

alicebertin@orange.fr

01 42 72 55 35

06 76 74 81 71

Sylvie Clavel

sylvie.clavel99@gmail.com